



Votants : 89
Convocation du Conseil de Communauté :
le 25 mai 2012
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 5 juin 2012

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 4 juin 2012

POLE ECONOMIE ET AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE- INSTALLATION D'UN STUDIO DE FRANCE 3 A NIORT - TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET D'EQUIPEMENT - DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIERE

Titulaires présents :

Geneviève GAILLARD, Alain PARROT, Thierry DEVAUTOUR, Joël MISBERT, Pascal DUFORESTEL, Elisabeth MAILLARD, Jean-Jacques GUILLET, Joël BOURCHENIN, Gilbert BARANGER, Jean-Luc CLISSON, Michel SIMON, Dominique VALLEE, Brigitte COMPETISSA, Gérard LABORDERIE, Jean-Luc MORISSET, Bernard JOURDAIN, Marie-Christelle BOUCHERY, Jacques MORISSET, Sylvie DEBOEUF, Jean-Michel TEXIER, Olivier MARIE, Christian BREMAUD, Rabah LAICHOUD, Nicole DAVID, Gérard GIBAUT, Gilbert GOLAZ, Robert GOUSSEAU, Stéphane PIERRON, Bernard ADAM, Jacky AUBINEAU, Jérôme BALOGE, Chantal BARRE, Alain BAUDIN, Pilar BAUDIN, Elisabeth BEAUVAIS, Georges BERDOLET, Patrick BERNACCHI, Julie BIRET, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Amaury BREUILLE, Elsie COLAS, Annie COUTUREAU, Didier DAVID, Annick DEFAYE, Jean-Pierre GAILLARD, Michel GENDREAU, Nicole GRAVAT, Emmanuel GROLLEAU, Véronique HENIN-FERRER, Nicole IZORE, Anita JAGOUX, Guillaume JUIN, Anne LABBE, Eliane LE MAITRE, Jacqueline LEFEBVRE, Virginie LEONARD, Nicolas MARJAULT, Alain MEMIN, Josiane METAYER, Franck MICHEL, Serge MORIN, Danielle NICORA, Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY, Frédéric PASTOR, Christiane PINEAU, Alain PIVETEAU, Christophe POIRIER, Magdeleine PRADERE, Bernard RAIMOND, Philippe REY, Claire RICHECOEUR, Pierre RIGAUDEAU, Sylvette RIMBAUD, Monique SAGOT, Alain SAUVIAC, Jean-Louis SIMON, Jean-Claude SUREAU, Françoise TALBOT, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Denis THOMMEROT

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jacques BROSSARD à Claire RICHECOEUR, Dominique BOUTIN-GARCIA à Michel GENDREAU, Gaëlle MANGIN à Denis THOMMEROT, Gwénaëlle MIGNARD à Anita JAGOUX, Delphine PAGE à Jean-Claude SUREAU, Nathalie SEGUIN à Nicolas MARJAULT, Gérard ZABATTA à Anne LABBE

Titulaires absents suppléés :

Francis THIBAUDAULT par Christiane PINEAU

Titulaires absents :

Alain MATHIEU (décédé), René MATHE, Maryvonne ARDOUIN, Alain CHAUFFIER, Patrick DELAUNAY, Francis DUPONT, Christian GRELIER, Jacques GUILLOTEAU, Patrice LAPLACE, Aurélien MANSART, Germain MEHL, Hüseyin YILDIZ

Titulaires absents excusés :

Jacques BROSSARD, Blanche BAMANA, Dominique BOUTIN-GARCIA, Gaëlle MANGIN, Gwénaëlle MIGNARD, Delphine PAGE, Nathalie SEGUIN, Gérard ZABATTA

Président de séance : Geneviève GAILLARD

Secrétaire de séance : Julie BIRET jusqu'à la délibération c06-06-2012, Aurélien MANSART à partir de la délibération c07-06-2012 et jusqu'à la délibération c59-06-2012, Julie BIRET à partir de la délibération c60-06-2012 et jusqu'à la délibération c82-06-2012.

Accusé de réception en préfecture
079-247900806-20120604-c02-06-2012-DE
Date de télétransmission : 11/06/2012
Date de réception préfecture : 11/06/2012

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT**CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 4 JUIN 2012****POLE ECONOMIE ET AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE –
INSTALLATION D'UN STUDIO DE FRANCE 3 A NIORT - TRAVAUX
D'AMENAGEMENT ET D'EQUIPEMENT - DEMANDE DE PARTICIPATION
FINANCIERE**

Madame **Geneviève GAILLARD**, 1^{ère} Vice-Présidente Suppléante, expose,

Après examen par le Bureau,

Sur Proposition du Président,

France Télévisions a décidé d'ouvrir, à Niort, à compter du mois de juin 2012, un studio France 3 d'enregistrement et de diffusion des images, techniquement appelé « Point d'injection ». Cette implantation, répondant à une attente de longue date de l'ensemble des partenaires institutionnels locaux, constitue une réelle opportunité pour le territoire niortais, pénalisé par un déficit d'image au regard des autres villes chefs lieux de la Région Poitou-Charentes. L'objectif vise à assurer une meilleure couverture de l'actualité, des initiatives et des manifestations de notre territoire.

Pour rappel, le groupe France Télévisions, dont le capital est exclusivement détenu par l'État français, est devenu, le 4 janvier 2010, une entreprise unique éditrice de plusieurs services de radio et de télévision.

Après des négociations engagées avec France Télévisions, il est convenu d'implanter ce studio France 3 dans les locaux du Club Acclameur, situé rue Darwin, à proximité immédiate de la halle événementielle de l'Acclameur à Niort.

La Ville de Niort, propriétaire de ces locaux, réalisera, en tant que maître d'ouvrage, les travaux nécessaires à cette implantation.

A ce titre, elle sollicite une participation financière auprès du Conseil général des Deux Sèvres et de la Communauté d'Agglomération de Niort.

L'engagement conjoint de la Ville de Niort, du Conseil Général et de la Communauté d'Agglomération doit permettre la prise en charge d'une somme de 120 K€ HT couvrant, dans le cadre de cette opération, les frais d'aménagement et d'acquisition de matériels, conformément au tableau de financement ci-dessous :

Dépenses	Montant en € HT	Recettes	Montant en € HT
Installation de France 3 à Niort	120 000	Conseil Général	40 000
		Communauté d'Agglomération de Niort	40 000
		Ville de Niort	40 000
Total	120 000	Total	120 000

La Communauté d'Agglomération participera à cette opération à hauteur de 40 000 € sous la forme d'un fonds de concours versé à la Ville de Niort

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Approuver la convention jointe en annexe,
- Autoriser la 1^{ère} Vice-Présidente Suppléante à la signer ainsi que tous documents afférents à sa mise en œuvre,
- Autoriser le versement de la somme de 40 000 € à la Ville de Niort, sous la forme d'un fonds de concours.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 89
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Par empêchement
Geneviève GAILLARD,

1^{ère} Vice-Présidente Suppléante